ART. 2 N° **DN705** 

# ASSEMBLÉE NATIONALE

4 mai 2023

PROGRAMMATION MILITAIRE 2024-2030 - (N° 1033)

Adopté

## **AMENDEMENT**

N º DN705

présenté par

Mme Pouzyreff, Mme Piron, M. Ardouin, M. Abad, M. Fiévet, M. Cormier-Bouligeon, M. Bordat, M. Sorez, M. Marion, Mme Saint-Paul, M. Fait et M. Vojetta

-----

#### **ARTICLE 2**

#### RAPPORT ANNEXÉ

À la deuxième phrase de l'alinéa 58, après le mot :

« surface-air, »,

insérer les mots:

« des dispositifs d'alerte avancée, ».

### **EXPOSÉ SOMMAIRE**

Un projet majeur de la CSP de la politique de sécurité et de défense commune (PSDC), potentiellement éligible au FEDEF, dénommé TWISTER, vise à développer un dispositif d'alerte avancée spatiale ainsi qu'un intercepteur endo-atmosphérique. La capacité d'alerte avancée est majeure afin de pouvoir contrer les menaces de types missiles hyper-véloces. Cet amendement vise à intégrer les dispositifs d'alerte avancée dans les pistes de coopération.